

L'Écho de Blay



OCTOBRE 2014-N° 1



Votre mairie

Tel. : 04.79.31.00.75

Fax. : 04.79.31.04.99

Courriel : mairie.essertsblay@orange.fr

Site internet : www.esserts-blay.fr

Ouvertures au public :

lundi 16h-19h,

mardi et vendredi 15h-18h

mercredi 10h-12h.

Permanences du maire :

sur rendez-vous uniquement.

La Bibliothèque : lundi et vendredi de 17h à 19h.

Les informations administratives, l'accès aux formulaires, les services à la population, la programmation culturelle de La Aula...

Tout, tout, tout se trouve sur : www.esserts-blay.fr



Mesdames, Messieurs,

Je commencerai par vous présenter le premier numéro de ce nouveau support « l'écho de Blay »

Il se veut différent, agréable à lire, au format plus grand, je vous laisse donc le découvrir.

Je reviendrai très brièvement sur la rentrée scolaire afin de faire le point sur la mise en place de deux projets que nous avons mené de front depuis Avril.

-Tout d'abord les rythmes scolaires où je suis comme mes collègues de la Basse tarentaise pleinement satisfait comme beaucoup de parents du travail qui est accompli par le SIBTAS en collaboration très étroite avec les employés de chaque commune de Basse Tarentaise.

-Ensuite le changement de fonctionnement des cantines de Rognaix et Esserts-Blay où désormais les enfants peuvent manger dans leur école sans être contraints de voyager pour rejoindre leur commune de résidence, l'objectif était que les enfants gagnent en confort avec une pause méridienne satisfaisante.

Urbanisme, l'enquête publique sur le PLU s'est terminée le 2 octobre.

Fin octobre nous recevons le rapport du commissaire enquêteur, la commission PLU terminera le dossier pour présentation et validation au conseil municipal.

Je garde l'objectif d'une mise en oeuvre pour janvier 2015.

Concernant le Traitement des eaux usées du chef -lieu, j'ai demandé en juin une étude de faisabilité pour le raccordement sur la STEP de la Bathie en récupérant les hameaux de la Combaz et de la Plaine de Blay.

Ce que vous devez savoir pour bien comprendre ma réflexion, un projet commun est en devenir avec le raccordement très probable du SI des Vernay (Rognaix-Cevins-Saint Paul) sur cette station ainsi que le détournement d'une partie de l'amont de la Bathie modifiant ainsi le tracé des conduites laissant penser et imaginer des facilités pour nous raccorder à ce projet.

Ces derniers événements me renforcent davantage sur la réflexion d'une mutualisation à envisager.

Début octobre, j'ai tenu la première rencontre de l'équipe qui est en charge des jeunes, nous avons pu définir un cadre, des objectifs et des règles de ce que nous souhaitons faire pour eux mais surtout avec eux, il est trop tôt pour en dévoiler les objectifs dans le détail mais sachez que ce projet sera visible début 2015.

Un autre sujet est à mener, il s'agit de l'aménagement de la circulation autour de l'école, le stationnement est une problématique quotidienne que nous devons intégrer rapidement, cette zone doit être repensée, retravaillée. J'ai donné le mandat aux adjoints en charge du scolaire et des travaux, prochainement ils travailleront avec leurs équipes pour mettre sur pied un projet.

Pour conclure, fin octobre je serai avec les 5 Maires de Basse Tarentaise en réunion à Esserts-Blay, nous avons l'ambition, le désir, et l'envie de travailler ensemble pour mutualiser, construire, penser autrement, avec l'objectif commun de faire progresser et de sauvegarder le plus longtemps possible nos services.

Ce paramètre de fonctionnement est essentiel, sans quoi les réductions budgétaires à venir nous obligeront à abandonner certains projets.

Personnellement je proposerai que nous ayons une réflexion sur les sujets suivants : Halte-garderie et achat et mutualisation de certains engins.

Je vous souhaite un agréable automne,

Le Maire,
Raphaël THEVENON

SIBTAS Syndicat Intercommunal de Basse Tarentaise et d'Actions Sociales

Six communes de Basse Tarentaise (La Bathie, Cevins, Esserts-Blay, Rognaix, Saint-Paul, Tours en Savoie) sont regroupées dans ce syndicat.

Le syndicat est signataire des contrats avec la CAF et le Conseil Général qui accompagnent les politiques Enfance et Jeunesse du canton.

L'objet du SIBTAS est l'étude, l'organisation, gestion et mise en œuvre d'activités à caractère social et d'intérêt communal en direction de l'enfance et de la jeunesse.

Son action initiale est l'organisation du centre de loisirs sans hébergement des petites vacances, des vacances d'été et du mercredi après midi.

Pour la petite enfance :

Le Relais assistances maternelles (RAM) est un service gratuit en direction des assistances maternelles et des familles. Son objectif : informer, conseiller et accompagner les parents sur les différents mode de garde du jeune enfant et sur les formalités administratives.

Le lundi matin, un atelier éveillé pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle est ouvert à la salle polyvalente de La Bathie sous la responsabilité de **Nathalie Poulain**.

Pour l'enfance :

L'accueil Loisirs est ouvert le mercredi après-midi, de même que pendant les petites vacances et celles d'été. Il est animé et coordonné par **Florence Torlet**.

L'objectif est de favoriser l'accès aux loisirs, à la découverte et à l'épanouissement de l'enfant,

Pour la jeunesse :

L'objectif est de favoriser l'autonomie, la responsabilité et la prise d'initiatives chez les adolescents. Cet accueil de loisirs est ouvert le samedi et les mercredi après-midi et les vacances scolaires.

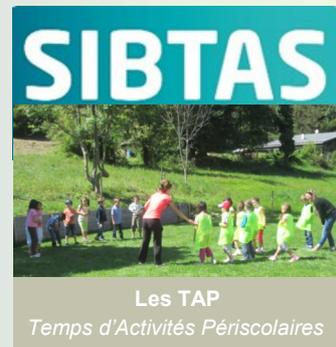
Des séjours sont proposés et diverses animations de village ponctuent l'année sous la responsabilité de **Virginie Pinet Dimet**. Depuis cette rentrée scolaire l'organisation des TAP (Temps d'activités Périscolaire) a été confié au SIBTAS.

Sur le RPI les heures de TAP sont de 13H30 à 16H30 le mardi, des Atsem et des employés commu-

naux prêtent main forte, plusieurs activités sont proposées.

Pour ce premier trimestre, 37 enfants fréquentent les TAP d'Esserts-Blay.

Cette action est gratuite pour les parents et elle est subventionnée par les communes.



Commission Montagne, Forêts, Environnement



La première réalisation de la commission fût d'élaguer, tailler et couper des arbres autour de la zone de loisirs du château, sous l'égide du garde de l'O.N.F, Eric Pulvin. Ces travaux ont permis de sécuriser l'aire de jeux.

Plus haut, en montagne, la piste de carrés (bloquée pendant plusieurs années) a été ré-ouverte et la pholiote (piste qui dessert une grande partie des parcelles) a été nettoyée.

Egalement une vente aux enchères a eu lieu le 26 juin dernier à la Motte Servolex qui a permis de vendre des lots de bois de parcelles en limite de la forêt communale d'Esserts-Blay et d'Albertville. Cette vente a rapportée à la commune la somme de 26460€.

En ce qui concerne les projets, plusieurs se profilent, notamment le remplacement de quelques panneaux d'affichage pour permettre une meilleure diffusion des infor-

mations.

Avec l'aide de l'A.S.D.E.R, une étude thermique a été lancée, à l'école et à la cantine afin de réduire la consommation de fuel (14000L de fuel par an) ainsi que le projet C3E concernant l'éclairage public.



Commissions scolaires et périscolaires



La rentrée scolaire s'est très bien passée pour les 63 enfants blaycherains répartis dans le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal d'Esserts-Blay, Rognaix, St Paul sur Isère).

L'école d'Esserts-Blay accueille 45 élèves sur 3 niveaux, CP, CE1 et une partie des CE2, répartis dans 2 classes.

M Leynaud reste le directeur de l'établissement. Il enseigne

avec Mme Kamber aux 20 élèves de CP et CE2 et Mme Perrucchiotti aux 25 élèves de CE1.

Cantine :



Cette année les enfants du RPI mangent à la cantine du lieu où ils sont scolarisés. Les repas sont fournis par le collège St Paul et livrés en liaison chaude.

Les menus sont identiques

pour les 3 cantines du RPI et au tarif de 5,15 euros du CP au CM2 et 4,90 euros pour les maternelles.

Le restaurant scolaire "crocobon" d'Esserts-Blay accueille donc les élèves de l'école de la Tiournaz soit entre 15 et 21 enfants chaque jour scolaire.

Deux employées communales encadrent les enfants entre 11h30 et 13h20 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Garderie :

La garderie d'Esserts-Blay est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h à 8h20 et de 16h30 à 18h30. Les nouveaux rythmes

scolaires ont entraîné la mise en place d'une garderie le mercredi de 7h à 8h20 et de 11h30 à 12h30.

Deux tarifs forfaitaires s'appliquent : 1 euro le matin et 2 euros le soir.

L'effectif de la garderie varie entre 1 et 8 enfants.





Cérémonie du Combottier



Le 31 août, pour la libération de Sééz, nous avons été invités par la municipalité pour commémorer ensemble ces événements. Ces jours de commémoration nous rappellent à notre devoir de respect et de mémoire pour ceux tombés au combat.

Un bus affrété par la commune d'Esserts-Blay a permis à une quarantaine de personnes de se rendre à Sééz pour cette occasion. Chaleureusement accueillis dès notre arrivée, nous avons assisté à un défilé composé d'une fanfare, des porte-drapeaux, de voitures d'époque et de soldats en uniforme.

Les anciens combattants ont déposé une gerbe aux deux

monuments aux morts de Sééz, dont une en l'honneur des quatre jeunes d'Esserts-Blay morts au Combottier à la libération.

La plaque dédiée à nos quatre jeunes a été rénovée et redéposée sur le site du Combottier.

A cette occasion, Monsieur le Maire de Sééz a planté un arbre de la liberté sur sa commune.

Cette cérémonie se termina par un vin d'honneur et la visite

d'une exposition organisée par l'association « Groupe mémoire de Tarentaise », où divers objets et matériels existants à l'époque ont été exposés (jeeps, armes, uniformes etc...) Avant le départ, le groupe « Message » a donné un concert en l'église du village.

De retour à Esserts-Blay, une gerbe fût déposée au pied de son monument aux morts.

Ce fût une belle journée remplie de souvenirs et d'émotions.

Commission jeunes

Comme convenu au début de notre mandat, nous souhaitons installer au sein de notre Conseil une « Commission Jeunes ».

Cette commission concernera les jeunes de 10 à 17ans.

Une réunion sera prévue d'ici à décembre avec les jeunes, leurs parents et les élus. Le but est d'essentiellement accompagner dans des projets qu'ils auront choisi et les rendre réalisables.

Espérant que cette initiative retiendra l'attention de chacun, nous vous attendons nombreux à cette prochaine rencontre.



« Relais-Loisirs »



L'association Relais-Loisirs a vu le jour en 2002 : elle est le sup-

port juridique de diverses activités dans un esprit d'échanges et de convivialité.

Depuis sa création, la diversité des ateliers mis en place permet à un grand nombre de Blaycherrains de parfaire, sa forme, son bien-être, sa créativité.

Pour l'année 2014-2015, 9 ateliers gratuits ou payants fonctionnent, une plaquette d'informations

a été distribuée dans les boîtes aux lettres en indiquant le programme.

Pour connaître les modalités de ces ateliers vous pouvez contacter chaque responsable.

Pour ce trimestre à retenir :

Samedi 21 novembre
dès 19h00 une soirée « jeux »
vous est proposée avec possibili-

té de repas (raclette) pour les joueurs. Réservation obligatoire auprès de Maryvonne au 04 79 89 66 40 ou Martine au 04 79 89 62 70.



Le comité des fêtes avec l'aide et le soutien de la mairie vous propose gratuitement une soirée cinéma tous les mois.

La première projection du "CinéBlay" aura lieu le : vendredi 31 octobre à 19h30, avec la diffusion de « Belle et Sébastien ». Nous vous attendons nombreux ...

Pour les prochaines projections, quelques dates à retenir :

Toujours un vendredi...
Le 14 novembre 2014
Le 19 décembre 2014
Le 16 janvier 2014





Pour voter
Il faut être inscrit
sur les listes électorales

ELECTIONS EN 2015 et INSCRIPTIONS sur les LISTES ELECTORALES

En mars 2015 auront lieu les élections départementales (ex-cantonales) des Conseillers Territoriaux (qui remplacent les conseillers généraux) et en fin d'année (date non fixée à ce jour), se dérouleront les élections régionales. Au vu de ces prochains devoirs citoyens, nous vous rappelons les modalités des demandes d'inscription sur les listes électorales :

Où et quand dois-je m'inscrire sur les listes électorales ?

Vous pouvez déposer votre demande d'inscription en mairie à tout moment de l'année mais avant le 31 décembre.

Quelles sont les conditions à remplir pour pouvoir s'inscrire sur une liste électorale ?

Tout dépend de la date à laquelle vous avez déposé votre demande d'inscription en mairie.

Si vous faites votre demande d'inscription avant le 31 décembre de l'année N, dernier jour ouvrable du mois de décembre, vous pourrez voter à compter du 1er mars de l'année N+1.

Si vous déposez votre demande après le 31 décembre de l'année N, elle sera prise en compte dans le cadre de la prochaine révision des listes électorales, et vous ne pourrez voter dans votre nouvelle commune d'inscription qu'à compter du 1er mars N+2. Vous conservez donc la possibilité de voter en N+1 dans votre ancienne commune d'inscription.

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2015:



Le recensement de la population d'Esserts-Blay aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015. Le recensement est obligatoire, 2 agents vont être recrutés et habilités par

la commune pour mener à bien cette mission.

Les agents recenseurs remettront notamment aux habitants, une feuille de logement qui comportera des questions relatives aux caractéristiques du logement, un bulletin individuel avec une série de questions autour de l'âge, du lieu de naissance, de la nationalité, du niveau d'études, etc.. pour chaque personne vivant dans le logement recensé, ainsi que des notices explicatives...

Les agents recenseurs pourront au besoin aider à remplir les questionnaires ou les récupérer complétés ultérieurement.

Les agents recenseurs posséderont une carte tricolore avec photo, signée par le maire. Toutes les personnes recensées seront en droit d'exiger la présentation de cette carte lors du passage des agents.

Nouveautés 2015 : Il sera possible de se faire recenser par le biais du site Internet de l'Insee (Institut National de la Statistique et des études économiques)



Vendredi 5 décembre une soirée animée dans le cadre du Téléthon 2014

Avec de la danse country, folk, buvette et vente de gâteaux... sera proposée à la Aula par plusieurs associations afin que le plus grand nombre de Blaycherains puissent participer à ce week-end de solidarité.

Notre implication dans la journée du samedi (avec les communes de Grignon et Monthion) est bien entendue maintenue.

CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE

Places des Monuments aux Morts : A Esserts-Blay à 9h30 ; A St Paul sur Isère à 10h30 ; A Rognaix à 11h30. Suivi d'un apéritif en mairie d'ESSERTS-BLAY à partir de 10h30 et d'un Lunch à Rognaix à compter de 12h15.



2014-18



Déchèteries

Gilly-sur-Isère-ZI de Terre-Neuve
lundi au samedi 8h-12h30 / 13h30-18h
et le dimanche 8h-12h30

La Bâthie-Langon
lundi, mercredi 13h30-17h,
jeudi 9h-12h30
et le samedi 8h-12h30 / 13h30-17h

Ugine-ZI des Bavelins
mardi, jeudi et samedi 8h-12h30 / 13h30-17h
et le dimanche 8h-12h30

INFOS PRATIQUES :

Divagation des chiens

De nombreux faits divers nous rappellent combien il est important de ne pas laisser vagabonder nos animaux domestiques et plus particulièrement les chiens.



Des règles strictes existent en la matière : veiller à la mise en place d'un système (clôture, enclos,...) garantissant le maintien de l'animal au sein du lieu privé, ne pas laisser divaguer sur la voie publique son animal, en promenade, le tenir en laisse. Il est considéré comme en état de divagation tout chien n'étant plus sous la surveillance effective de son maître.

Des règles de bon sens qui nous garantissent sécurité et tranquillité...

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???



RECENSEMENT MILITAIRE ou CITOYEN

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant en se présentant à la mairie du domicile, muni de sa carte

nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française, et de son livret de famille.

Une fois ses démarches effectuées, une attestation de recensement vous est délivrée. Elle doit être conservée soigneusement car elle est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics. Et en cas de perte, les mairies ne délivrent pas de duplicata.



La Co.RAL met à votre disposition des bacs individuels pour les ordures ménagères sur simple appel téléphonique au 04-79-10-03-68



Petite enfance : 06.10.28.30.48
Jeunesse : 06.12.16.15.12

Etat civil (Janvier à Septembre 2014)

Naissances :
Coline LASSIAZ, Léon MAGNET (Janvier) ; Isaé CALGARO (Mars) ; Jordan BOITEL , Lou COLIN (Avril) ; Agathe VIRLAZ (Mai)
Chaïma COLOMBIER (Septembre)

Mariage :
Geoffrey BARRIAL & Séverine CURMI, Damien BINAZET & Aurélia LASSIAZ (Juillet)

Décès :
Georges COINDRE (Janvier) ; Ida JACCOND (Mars) ; Yvonne AMANTINI (Avril) ; Julien VALAZ (Mai) ; Marie MAISON (Juin) ; Marie BALMAIN, Antonin BERTIN (Septembre)



Reine Colombier

La famille de Reine COLOMBIER a tenu par le biais de ce bulletin à remercier chaleureusement la bonne organisation mise en place à l'occasion des recherches de Reine, ainsi que la population d'Esserts-Blay, les pompiers, la gendarmerie, la brigade cynophile pour sa mobilisation.